

TREFFAY

Localisation

Hameau de Treffay (commune de Sirod), vers le n° 12, rue de Chancelle

Clichés

Auteur des clichés : Colette Gaudillier

Sources d'archives

- Archives départementales du Jura, Per 198, *Echo paroissial du Val de Sirod*, novembre 1938
- Archives communales en dépôt aux Arch. dép. Jura, 5E 376/23 (1843-1924). Aucune délibération n'aborde la question du monument. Il est possible que les conseillers municipaux aient considéré que le monument co-paroissial de l'église de Sirod rendait l'hommage souhaité à leurs morts.
- Presse : *Echo paroissial du Val de Sirod*, novembre 1938

Description



Gros œuvre, matériau : obélisque sur piédestal
Eléments décoratifs, iconographie : palme

Présence d'une symbolique religieuse : croix latine

Entourage : grille

Inscription :

Aux ENFANTS de/TREFFAY

/Morts pour La France/1914-1918

Signatures sur le monument :

aucune (sinon la mention du don de Moïse)

Auteur

Cretin, à Champagnole

Conflits commémorés :

Défunts : nombre :

1914-19 : 3

Population de la commune

1911 : 53 habitants

1921 : 55 habitants

Autres traces mémorielles :

église :

cimetière :

école :

Historique de la réalisation et conflits éventuels

Ce monument aux morts est un cas singulier puisqu'il a été édifié, comme il est précisé sur une de ses faces, suite à un don de M. Moïse Prost, combattant de la grande guerre décédé à Sirod le 2 août 1932, « *qui en mourant a laissé à son village et à ses compatriotes tombés où l'Ange des Combats les avaient transportés* ». C'est là la raison de la date de cette inauguration, le 9 octobre 1938. Moïse Prost est-il apparenté avec M. Léon Prost, donateur du terrain sur lequel est édifié le monument de Syam ?

Date décision conseil municipal :

Date d'approbation :

Date souscription :

Date achèvement :

Date inauguration : 9 octobre 1938 (la dernière du département ?) Vin d'honneur offert par Mme Moïse Prost.

Récits dans la presse locale :

L'inauguration décrite par le curé de Sirod, paroisse dont Treffay fait partie, ressemble à s'y méprendre à une cérémonie catholique. Le curé ne parle-t-il pas de « *fête de famille* » ; il explicite avec un dessin le sens de la sculpture de M. Cretin de Champagnole : palme, soldat avec fusil, enveloppé du drapeau, les yeux fixés sur la lumière de la Croix « *symbole de l'amour qui va jusqu'à l'immolation suprême. C'est en se tournant vers la Croix et en la regardant que nos soldats ont pu faire ce qu'ils ont fait, quelque dur et amer que ce fût d'après l'avis de tous.* » Discours bien en phase avec le monument coparoissial de Sirod rendant hommage aux morts « Pro Deo et Patria ». Le curé n'hésite pas à écrire que ses paroles « *étaient dictées par les circonstances, sans doute, mais plus encore par l'Esprit Saint* ». Le dernier à prendre la parole, Collin, conseiller général des Planches, est un « *père de famille, plein de bon sens, de talent et d'expérience qui en appelait à la divine Providence pour mettre à la raison ceux qui ne voient en ce monde que la force et ne s'en servent que*

*pour écraser les faibles ». Face à cette réalité dans un contexte difficile, après avoir évoqué « les journées d'angoisse que nous avons passé à la fin septembre » (Accord de Munich) n'aurait-il pas été bienvenu d'appeler à l'union de tous les Français ! Le tout est accompagné de chants religieux qui « n'ont pas peu contribué à nous maintenir sur ces hauteurs... Pour commencer, quel hymne magnifique à la Croix et pour finir, quel saisissant Magnificat avec ses appels à la Vierge notre espérance et ce cri de reconnaissance « honneur à nos soldats ! » Notons que le curé n'évoque pas *La Marseillaise*.*

Financement :

Sources de financement :

Subvention État :

Souscription communale :

Budget communal :

Autres :

Dons :



Montant :

Bibliographie

-<http://monumentsmorts.univ-lille.fr>

-Memorialgenweb (cartes postales et listing des monuments avec index des noms des communes et avec indication de sources) :

<https://www.memorialgenweb.org/memorial3/cpa/loc.php?loc=39> sur

-Le fonds du ministère des pensions aux Archives nationales : <https://www.francearchives.fr>